

# Congrès « Planète humaniste »

## Discours de Joëlle Milquet

*Bruxelles, le 7 mars 2010*

### I. INTRODUCTION : UN BESOIN DE RESPIRATION ET DE PREPARATION DE LA SOCIETE DE L'APRES-CRISE

Notre société est en plein bouleversement. Elle est traversée par des mutations profondes jamais connues ni vécues par aucune autre génération.

Comme membres d'un parti politique, nous avons un **devoir de conscience, un devoir d'action, un devoir de vigilance** pour donner à notre monde, notre Europe, notre pays et nos régions un avenir harmonieux, un nouveau développement durable et solidaire et surtout des valeurs humanistes fortes.

Car la crise que nous vivons est bien plus qu'une crise financière et bancaire, elle est bien plus qu'une crise économique et sociale, bien plus qu'une crise purement environnementale. Elle est aussi et surtout une crise de valeurs et de sens, une crise de système, de génération et peut-être même de civilisation.

Et une crise de cette envergure est aussi une chance à ne pas rater, la chance de pouvoir repenser le monde, sa direction, son sens, ses priorités et son rythme de vie.

Nous sommes certes un parti politique placé au cœur de la gestion de la crise, au cœur de l'immédiateté et des contraintes du court terme avec des compétences en outre grandement exposées donc difficiles et courageuses : l'emploi à tous les niveaux de pouvoir, l'éducation et l'enseignement, le budget, l'immigration, l'agriculture...

Nous avons dû, jusqu'à présent, nous plonger dans les mesures anticrises, des mesures de sauvetage rapide, de protection, de relance, de réparation immédiate. Mais si nous devons gérer le présent et la crise, nous devons avec la même intensité préparer le futur et la société de l'après-crise.

Nous sommes à la croisée de tous les possibles et nous ne pouvons nous permettre de nous contenter de gérer le présent. **Nous devons conduire le futur.** Cela demande une respiration de réflexion profonde en marge des frénésies de gestion des crises car il ne s'agit guère de crises ponctuelles mais d'un bouleversement profond de notre société que nous ne guiderons bien que si nous prenons le temps de l'analyse et de l'anticipation.

C'est cela tout simplement que nous devons faire dans les mois à venir. Prendre le temps d'analyser les crises profondes de société que nous vivons, d'appréhender de manière

anticipative les défis qui attendent notre monde et celui de nos enfants : celui de l'allongement du temps de la vie, celui du climat, celui des valeurs à renouveler et à conforter de notre société, celui de la place de chaque être humain et de son insertion dans une mondialisation parfois barbare, celui du nouvel ordre du monde et de sa gouvernance, celui de l'humanisation, de la régulation et de la civilisation de nos modes de croissance et de marché, celui de cette interculturalité qui interpelle, celui des limites de la science et du progrès, celui de l'avenir des familles et des relations privées, celui du rapport au religieux, à la spiritualité.

**C'est ce temps de respiration loin de la gestion, de débats ouverts, de discussions curieuses, de projets, de confrontation entre discours et actions, valeurs et réalités que le cdH veut initier en 2010. Pour préparer l'avenir du monde inconnu qui nous attend, des valeurs de la société inédite qui se construit sous nos yeux, pour renforcer encore les contours de notre projet, pour écouter les attentes des citoyens et leur offrir un projet mobilisateur renouvelé encore par la profondeur de la crise et les leçons que nous pouvons en tirer.**

Planète humaniste, pourquoi ? Car il ne faut pas se tromper de combat : **au 21ème siècle, ce sera plus encore l'humain que la planète qui sera menacé.** L'humain dans son respect, dans son déploiement, dans ses valeurs, dans son bonheur, dans sa grandeur, dans son libre choix, dans sa réelle liberté, dans la fraternité qui le lie intrinsèquement aux autres, dans sa vie intérieure, dans ses aspirations, dans son harmonie de vie. L'humain comme seule priorité économique, écologique et politique. Nous devons en quelque sorte définir le projet post-écologique du 21ème siècle qui intégrera les défis de la planète de plus en plus largement intégrés, même si cela l'est encore de manière insuffisante, avec ceux de sa future civilisation car si s'occuper de la planète ou de l'environnement que nous laissons à nos enfants est indispensable, s'occuper des enfants que nous laisserons à cette planète est tout aussi voire plus important.

Et pour appréhender ces mutations de société, les expliquer, en faire prendre conscience aux citoyens et analyser comment les conduire, les humaniser, les préparer intelligemment et surtout humainement, nous lançons aujourd'hui et pour une période de 12 mois une vaste opération dans l'ensemble de la Communauté française intitulée **« Planète humaniste ».**

A travers une série de rencontres avec la population, d'auditions d'experts, de commissions de réflexion, de lectures et de travail, nous entendons inscrire ce projet dans une perspective politique à long terme.

Cette opération Planète humaniste, coordonnée par Catherine Fonck, avec un Comité de pilotage mixte composé de personnalités extérieures au parti, sera menée dans ces 7 thématiques avec notre centre d'études, une cellule de prospective extérieure tous nos parlementaires et mandataires et des personnes ressources extérieures. Elle aura lieu au travers de centaines de forum ou conférences décentralisées, de congrès nationaux, de rencontres, de cafés politiques, de blogs, de groupes Facebook etc. Elle devrait se conclure notamment par un livre et un grand congrès idéologique mais aussi une vaste opération de mobilisation de toute notre société autour de sa première urgence : **« Un humanisme nouveau pour une civilisation nouvelle ».**

## II. UN BESOIN DE REFORMES PROFONDES ET STRUCTURELLES AU NIVEAU EUROPEEN ET AU NIVEAU NATIONAL

Mais dès maintenant, nous devons, au niveau de nos gouvernements, forcer à réhabiliter le sens de la perspective, de la prospective et du long terme. Ce n'est pas seulement au sein de notre parti qu'il nous faut préparer la société des 10 années qui viennent. Cela doit également être fait dans les différents gouvernements.

Ces derniers mois, nous nous sommes axés sur les nombreuses mesures anticrises, de nombreuses mesures pour protéger l'emploi, doper une relance qui se fait attendre. Mais en ce presque printemps 2010, l'heure est au lancement des réformes structurelles dont notre société aura besoin pour l'avenir tant au niveau européen ou mondial qu'au niveau national.

Est-ce pour autant que la crise serait finie ? Sûrement pas !

Est-ce pour autant que nous n'aurons plus besoin de mesures ponctuelles anticrises ? Encore moins !

Je tiens à rappeler, à cet égard, que nous ne sommes pas mûrs pour nous lancer, notamment au niveau européen, dans une stratégie trop rapide et trop généralisée d' « exit strategy ». Le monde de l'économie réelle est encore trop fragile pour supporter une réduction trop rapide des stimulants qui lui ont été accordés. Il est trop tôt également pour envisager la réduction, voire la suppression, des mesures en matière d'emploi, alors que nous nous trouvons encore au cœur de la crise de l'emploi et de la montée du chômage dans l'ensemble de nos pays. Même en Belgique, où cette montée du chômage est moindre que dans d'autres pays, elle est néanmoins en croissance réelle. En d'autres termes, le cdH refusera, dans le cadre du débat européen, tout retrait prématuré des mesures de crise en matière d'emploi et certaines autres mesures anticrise. Ce retrait risquerait de provoquer, comme le dit également Strauss-Kahn, une croissance en *dubble dib*, soit une rechute sévère, une seconde crise dans la crise, qui serait socialement et économiquement encore plus désastreuse.

En tout cas, nous n'accepterons la suppression des mesures ponctuelles en matière d'emploi que lorsque nous aurons retrouvé la création nette d'emploi, c'est-à-dire pas avant de longs mois. Et nous n'accepterons pas plus une politique d'assainissement, certes nécessaire à terme, mais qui s'abattrait trop fort, trop tôt, à l'instar de ce qui se passe en Grèce.

Si il faut continuer à gérer la crise, nous devons dès à présent inscrire l'action de nos gouvernements, et notamment le gouvernement fédéral qui, bientôt, présidera l'Union Européenne, dans la vision de grandes réformes structurelles et profondes qui demanderont le sens du changement et de la remise en question et d'une grande dose de créativité.

Il est temps de préparer la société de l'après crise et d'entamer de vraies réformes structurelles ambitieuses pour changer l'ordre des choses.

Si nous sentons tous que nous devons changer le monde, et nos systèmes de références et nos valeurs pour revenir vers une société plus humaine, plus collective et solidaire, moins individualiste, moins matérialiste, moins consummatrice, nous nous rendons compte également de l'hiatus important qui existe entre nos ambitions et la réalité de la

gestion et des pratiques journalières, entre nos convictions qui demandent un volontarisme inégalé et l'apathie généralisée des sociétés et des institutions face aux changements. Nous devons dès lors dès à présent initier les changements profonds :

- en nous fixant tout d'abord des objectifs sélectifs et prioritaires de réformes, ainsi que définissant quelques réformes concrètes, certes insuffisantes dans un premier temps mais indispensables pour l'avenir (chapitre II)
- et en choisissant ensuite une méthode de gouvernance nouvelle et appropriée (chapitre III).

### **III. LES 7 REFORMES DE DEMAIN**

Nous lançons un appel pour lancer les grandes réformes suivantes dans les mois et années à venir tant au niveau Européen qu'au niveau Belge avec 7 chantiers prioritaires à tracer dès à présent :

- 1. Transformer notre économie en une économie active, durable et humaine et imposer une responsabilité sociale, éthique et humaine à l'économie, aux marchés et aux entreprises ;**
- 2. Organiser un investissement, européen et national prioritaire dans l'intelligence ;**
- 3. Conclure un pacte démographique ;**
- 4. Réinventer le rôle du collectif et de l'Etat ;**
- 5. Réussir la révolution environnementale ;**
- 6. Faire émerger un nouveau cadre de solidarités et de valeurs ;**
- 7. Faire gagner le métissage de nos sociétés**

Il s'agit d'un programme de longue haleine que je n'ai pas le temps ici de développer entièrement. J'aborderai surtout le premier de manière non exhaustive et j'effleurerai les trois suivants.

#### **1. Transformer notre économie et imposer une responsabilité sociale, éthique et humaine à l'économie, aux marchés et aux entreprises**

Bien sûr nous devons dans les mois à venir développer une stratégie de déploiement de notre économie au niveau européen et au niveau belge vers trois orientations majeures :

- le secteur des emplois et technologie vertes (green jobs)
- le secteur des nouvelles technologies et innovations impliquant une transformation de notre industrialisation (smart jobs)
- le secteur de nouveaux services aux personnes (white jobs)

Bien sûr, cela est indispensable et urgent. Mais nous ne pourrons réussir cette transformation vers l'économie de demain sans remettre en cause fondamentalement le mode de fonctionnement de notre système économique lui-même.

Nous, les humanistes, décrivons depuis le début les abus, les folies et les indécences des marchés, leur dérégulations assassines, leurs finalités virtuelles, leurs objectifs d'appât du gain à tous prix détachés de projet de développement ancrés dans la réalité locale et porteurs d'avantages pour tous en matière de développement, de création d'emploi, de lieux de socialisations. Nous avons hélas raison et la crise a démontré l'épuisement et les conséquences d'un système adulé pourtant comme le veau d'or et laissé comme maître du monde.

Le temps manque pour refaire le descriptif des causes et excès du système et nous en avons déjà abondamment parlé entre nous.

Ce que nous devons faire aujourd'hui pour imposer des changements réels et remettre tout simplement l'économie au service de l'humain, c'est tout d'abord nous battre pour éviter que l'on ne tire aucune conséquence de la crise, que l'on arrive *in fine* à aucun changement radical et que l'on en revienne comme des moutons au retour des pratiques d'avant, sans remords, sans vision, sans valeurs. Et c'est ce qui tout simplement est en train de se passer pour le moment. Où sont donc les grandes réformes internationales du système malgré les nombreux G20 qui se sont succédé depuis la crise ? Quels changements notoires voit-on depuis la reprise des marchés financiers ? Quel radicalisme entend-on encore dans les classes politiques internationales et européennes voire nationales ?

A nous donc de nous battre pour imposer des changements. Et cela commence demain ! En effet, lorsque l'on lit le projet de stratégie de la Commission européenne, nous ne pouvons qu'être atterrés par la fadeur et le flou en ce qui concerne la volonté d'imposer des changements et réformes réelles en ce qui concerne les marchés. Or la stratégie européenne, c'est dans les semaines à venir qu'elle se dessine !

Par ailleurs, sans aborder l'ensemble des thématiques et des réformes nécessaires, je mettrai l'accent sur certaines orientations concrètes nouvelles que nous devons imposer dans ce débat.

**Nous vivons depuis trente ans sous le joug de l'idéologie néolibérale qui nous fait croire qu'il est légitime que chacun ne se préoccupe que de ses seuls intérêts personnels. La société de l'après crise doit, au contraire, être marquée par la prise de conscience que nous avons tous une responsabilité sociale à assumer. Nous devons tenir compte de l'impact de nos comportements sur la collectivité.**

Voilà la révolution copernicienne que nous devons imposer au monde financier et économique, mais également aux citoyens.

Si nous devons tous assumer notre responsabilité sociale, celle-ci est d'autant plus importante pour les acteurs dont les actions pèsent fortement sur l'ensemble de la société. C'est notamment le cas des marchés et des entreprises, tout particulièrement des multinationales.

**Il nous faut donc revoir notre système d'économie de marché pour y remettre du sens, de l'éthique. Réinstaurer des objectifs de progrès social, de citoyenneté, de développement humain, au cœur-même des stratégies des marchés et des entreprises.**

## **A/ Imposer une responsabilité sociétale aux marchés, c'est remettre d'urgence la finance au service de l'économie réelle et des projets de développement collectifs concrets**

L'économie financière – **la Finance** – a pris une place démesurée au sein de la sphère économique mondiale. Cette hypertrophie de la finance mondiale contraste avec l'économie réelle dont les transactions n'occupent plus qu'une très faible part du total des transactions. Les transactions relatives aux *biens et services* ne s'élèvent qu'à 3 % des paiements monétaires mondiaux et ils ont tendance à décroître : de 2,8 % en 2002 à 1,6 % en 2007. Le poids des *transactions commerciales* internationales est tout aussi faible: de 7 800 milliards de dollars en 2002. Le chiffre est impressionnant, mais il ne représente que 2 % des transactions du marché des changes. Le poids de l'économie financière par rapport à l'économie réelle qui était déjà 28 fois plus important en 2002 est passé à 32 fois en 2005 et à 64 fois en 2007.

Le principal enseignement de cette évolution de la finance par rapport à l'économie réelle est la rapidité avec laquelle l'économie financière a grandi. Le marché des changes et surtout les marchés dérivés se sont développés de manière exponentielle. En 1989, les marchés sur les options et les futures ne s'élevaient qu'à 1 700 milliers de dollars; 20 ans plus tard le montant de ces transactions a été multiplié par 1.346 pour atteindre un volume annuel de 2 288 000 milliers de dollars. Ainsi, de par leur très grande importance, les variables de la finance deviennent des variables globales capables d'influencer de manière décisive les variables de l'économie réelle.

Cette place prépondérante de la finance par rapport à l'économie réelle transparaît dans les politiques des *banques commerciales* censées soutenir l'économie réelle, mais qui ont – dans les faits – partiellement délaissé cette activité pour les activités de finance pure et de spéculation destinées à leur propre profit et qui continuent plus que jamais à le faire.

Dans le même temps, les profits des *banques d'investissement* redeviennent très élevés. Ainsi, au troisième trimestre 2009, la banque d'investissement et de financement Goldman-Sachs a réalisé un profit de 10 milliards de dollars, tandis que sa concurrente, la banque JP Morgan, a réalisé 8 milliards de dollars de profits.

**Nous devons imposer de nouveaux mécanismes qui forcent le secteur financier à se remettre au service de l'économie réelle et de la société et de lui imposer une nouvelle responsabilité sociétale.**

J'aimerais évoquer différentes propositions urgentes et concrètes, qui réinstaurent la contrainte de donner la priorité à l'humain, parmi un éventail plus large de réformes ambitieuses des marchés :

### **1. La taxation des transactions financières sur une base internationale voire européenne**

Nous avons depuis longtemps émis des propositions de taxation internationale ou européenne des flux de transactions financières qui contribueraient à tout le moins à renforcer la participation sociétale des marchés au bénéfice des politiques publiques. Cette thématique doit pour nous être sur la table de la présidence belge

## 2. L'élaboration de nouvelles règles, voire incitatifs, imposant des comportements plus proactifs au service du financement de projets porteurs de valeur ajoutée économique et sociale au sein de l'économie réelle

Il n'est pas normal que, en pleine crise, les entreprises se retrouvent à ce point avec des difficultés d'accès au crédit lorsque les banques renouent avec de grands bénéficiaires qui ne servent qu'à elles seules et se réinjectent aussitôt dans le circuit fermé et virtuel du cercle financier détaché de tout ancrage productif ? Est-il normal que les banques centrales prêtent aux banques de manière totalement inconditionnelles alors qu'elles pourraient intelligemment orienter certaines pratiques et politiques de soutien à l'économie réelle. Changer cela, c'est aussi renforcer la responsabilité sociétale.

## 3. Distinguer les métiers bancaires – « Limit the scope »

Comme proposé par l'ancien Gouverneur de la FED, Paul Volcker, il faudrait en revenir à la distinction entre les **deux métiers bancaires** et les déclarer **incompatibles** :

- La banque de dépôt (*commercial banking*), c'est-à-dire les activités de dépôts et de prêts ;
- La banque d'investissement (*investment banking*), c'est-à-dire les opérations sur valeurs mobilières et sur titres.

Cette confusion des rôles se fait au détriment in fine de l'activité de prêts aux particuliers et aux entreprises. Même si les banques d'investissement demeurent de grande taille, elles n'auront **plus la large surface financière** que leur donne leur adossement à une grande banque de dépôt. Cette réglementation contribue par conséquent à **limiter de facto la taille** des groupes bancaires.

## 4. Limiter la place de la finance – « Limit the size »

En 1990, les dix plus grandes banques détenaient 10% des actifs financiers américains. En 2009, elles en détenaient plus de 60%. Or, la faillite d'une grande banque présente des risques majeurs pour la stabilité du système économique car certaines institutions financières sont de taille trop importante pour faire faillite. Ces banques « *too big to fail* » profitent donc de 'couvertures' implicites – voire explicites pour la crise récente – des Etats. Comme proposé par nombre d'économistes, il faudrait **démanteler les trop grandes banques** (et empêcher leur émergence) par des lois de type antitrust **intégrant le concept « too big to fail »**<sup>1</sup> et **taxer (surtaxe)**<sup>2</sup> **les grandes banques**<sup>3</sup> en fonction des risques dans leur bilan, pour la « protection » que représente la garantie étatique (limitée), dont une partie du revenu serait allouée à un fonds de sauvegarde financier. Nous avons déjà initié timidement ce principe en Belgique.

Pour mettre en œuvre cette politique, il faudrait mettre en place une « **Agence publique de la stabilité financière** » belge et/ou européenne qui serait en outre chargée de *contrôler* :

- Les **nouveaux produits dérivés** mis en place sur les marchés, dont les institutionnels comme les particuliers ignorent souvent la structure, et – à l'image de la procédure pour les médicaments – d'autoriser ou non leur vente sur le marché domestique ;

---

1 Une banque peut respecter les règles classiques de la concurrence tout en étant « too big to fail ».

2 Comme le Président Obama l'a proposé en janvier dernier.

3 Dans une finance interconnectée, même une banque « relativement » grande peut entraîner la chute du système : pour rappel c'est la faillite de Lehman Brother qui a entraîné la crise économique actuelle et cette banque était plus petite que nombre d'autres grandes banques comme Citibank par exemple.

- Les **informations** concernant les risques et les performances des fonds d'investissement non réglementés. La véracité de ces informations conditionnerait désormais l'autorisation d'agir des fonds d'investissement sur le marché domestique au travers de l'**enregistrement préalable obligatoire** (comme c'est le cas aux Etats-Unis). Ceci permettrait de connaître la politique d'investissement desdits fonds, dont la communication est souvent opaque, et donc de davantage informer les investisseurs et les Etats sur les risques pris par ces fonds.

## **B/ Imposer une responsabilité sociale aux entreprises avec une première priorité : l'emploi**

Nous devons repenser le rôle social de l'entreprise.

Face aux nouvelles attentes sociales et au rôle de plus en plus restreint de l'Etat dans ce domaine, la relation de l'entreprise avec le monde qui l'entoure aborde une nouvelle ère, celle de la responsabilité sociétale.

L'entreprise socialement responsable recherche une performance non plus exclusivement financière, mais aussi sociétale et environnementale. C'est une entreprise pour laquelle la croissance à deux chiffres n'est pas le but ultime. C'est une entreprise qui ne renonce pas à la rentabilité mais qui se fixe un cadre environnemental, éthique et social pour atteindre cet objectif, dans le respect des lois économiques.

Ses pratiques reposent donc sur des valeurs éthiques de respect de toutes les parties prenantes de l'entreprise (travailleurs, fournisseurs, clients, actionnaires, concurrents), de la communauté (ONG, collectivités locales, associations de consommateurs) et de l'environnement.

Une entreprise socialement responsable s'interroge avant tout sur l'emploi qu'elle crée, sur l'investissement dans le capital humain qu'elle offre. Restructurations chez Inbev, chez Carrefour... De telles tragédies montrent combien il est nécessaire de responsabiliser l'entreprise vis-à-vis de ses travailleurs. Une entreprise qui fait des bénéfices et qui restructure de manière relativement sauvage doit être responsabilisée.

Une entreprise socialement responsable. C'est aussi une entreprise qui investit dans la recherche et l'innovation dans les nouvelles technologies.

Elle s'interroge sur son rapport à la nature, sur l'impact de ses activités dans l'environnement et intègre la dimension environnementale dans les systèmes de production, de commercialisation, pour tendre vers une économie bas-carbone et enrayer la dégradation de l'environnement, et partant, de notre qualité de vie. C'est aussi une entreprise qui investit dans la recherche et l'innovation dans les nouvelles technologies environnementales.

L'entreprise qui assume ainsi sa responsabilité sociétale prend par ailleurs en compte la qualité de vie des travailleurs, leur santé et leur sécurité, et donc concourt à ce double objectif de profit et de bien-être : un haut niveau de qualité du travail, avec une attention particulière pour la sécurité et la santé. En effet, les entreprises qui investissent dans la qualité du travail, entre autres par le biais de la formation instaurent un meilleur climat social, motivent les travailleurs, autant d'éléments qui ont en outre un impact positif sur la productivité.

S'engager dans des investissements socialement responsables, c'est aussi offrir à l'actionnaire la satisfaction d'avoir investi son argent en cohérence avec ses convictions éthiques.

La RSE, c'est donc un pacte de solidarité, tant au sein de l'entreprise, qu'avec le monde qui l'entoure.

C'est remettre de l'éthique tout simplement au cœur de l'entreprise en la replongeant dans le tissu humain et en lui redisant sa finalité tous les jours : être au service des personnes et du développement humain.

Oui, une entreprise a un rôle social à jouer au sein de la société. L'emploi, tout d'abord qui doit redevenir la première ligne de forces des stratégies d'entreprises, le développement durable, la "citoyenneté" de l'entreprise, tout cela a un sens et c'est aux entreprises notamment de l'assumer.

Les structures politiques doivent donc désormais certes susciter et encourager, mais aussi prendre des règles pour imposer aux différents acteurs de prendre en compte leur responsabilité sociale. Nous proposons donc de discuter au niveau fédéral d'un projet organisant de manière intelligente la responsabilité sociale des entreprises en tenant compte de la crise et des situations de compétitivité respectives, tout en ayant conscience que l'affirmation de la responsabilité sociale des entreprises ne peut en aucun cas être un alibi pour faire croire que l'autorégulation des acteurs économiques suffit.

La première responsabilité sociale est l'emploi. La protection de l'emploi demande d'inciter les entreprises à tenir compte de la valeur humaine et sociale des emplois, et non seulement de la seule valeur privée et productive de l'emploi. La valeur sociale d'un emploi comprend à la fois la valeur humaine de l'emploi pour un travailleur et le drame humain et financier que constitue une perte d'emploi pour lui, mais aussi les externalités, c'est-à-dire le coût de l'assurance chômage pour la société et celui de la perte des cotisations sociales et des recettes fiscales générées par l'emploi.

L'entreprise et ses salariés ne vivent pas dans un monde isolé. Leurs décisions ont des répercussions sur le bien-être de la collectivité et d'autres personnes qui ne prennent pas part à cette décision. Il faut donc réfléchir à une nouvelle forme de protection de l'emploi qui incitera les entreprises à prendre en compte, dans leurs décisions, les coûts occasionnés à l'assurance-chômage et aux comptes sociaux en cas de destruction d'emplois en rapprochant la valeur privée et la valeur sociale de l'emploi.

Nous devons dans les semaines et mois à venir affiner notre arsenal réglementaire ou législatif et réfléchir à des pistes nouvelles telles que celles relatives à une plus grande participation par les entreprises dans certains cas au coût social imposé par sa stratégie Ou celles relatives à une politique incitative ou dissuasive en matière fiscale ou de cotisation sociale selon ses comportements vertueux et surtout selon l'évolution de son volume de l'emploi, le cas échéant, selon une moyenne nationale ou régionale.

Il n'est pas normal que les entreprises qui fuient leurs responsabilités sociétales et licencient lorsqu'elles font des bénéfices soient soumises au même traitement fiscal ou de financement à la sécurité sociale que les autres. Il n'est pas normal que dans la logique des intérêts notionnels, on ne valorise in fine que l'existence d'un capital propre et rien d'autre et surtout pas le type de comportement sociétal de l'entreprise.

Alors au lieu de se perdre dans de vaines polémiques relatives aux intérêts notionnels, ne serait il pas temps de remettre à plat les choses, partir d'une autre base et réformer l'impôt des sociétés de manière structurelle en y intégrant une dimension nouvelle de responsabilité sociale, de comportement vertueux à valoriser via des incitatifs forts qui recentrent les réductions d'impôts complémentaires notamment vers les entreprises qui engagent du personnel ou adoptent des comportements valorisants en termes de responsabilité sociétale.

Le premier sujet à traiter dans ce cadre sera celui des restructurations. Nous devons imposer des règles nouvelles plus protectrices de l'emploi et des travailleurs lorsque l'entreprise se restructure et fait des bénéfices. Ce débat doit avoir lieu non seulement en Belgique (nous préparons des propositions en ce sens) mais également en Europe. Nous avons demandé que, pendant la Présidence belge, nous puissions mettre ce thème au cœur de notre agenda et que la Commission organise en outre un forum important sur cette question.

### **C/ Remettre l'humain au cœur de l'économie, c'est transformer les indicateurs de PIB en indicateurs de développement humain**

Pour reprendre les mots de Joseph Stiglitz, « le PIB a des vices trop graves ». C'est pourquoi il nous faut des mesures prenant en compte les inégalités, l'épuisement des ressources et la dégradation de l'environnement, la santé et l'éducation. C'est ce qu'a réalisé le PNUD en élaborant l'IDH, qui inclut à la fois l'éducation, la santé et le revenu. Néanmoins, l'importance des liens interpersonnels n'est pas encore prise en compte. Le Bhoutan a dès lors proposé une approche différente en créant le Bonheur National Brut. Si les valeurs spirituelles ne peuvent et ne doivent pas être quantifiées, le lien social, lui, peut l'être.

## **2 Un Plan national et européen d'investissement sur l'intelligence des citoyens**

Nous devons faire une autre révolution copernicienne et faire du capital humain et non pas du capital physique et financier la première richesse de notre société, le premier facteur de son déploiement notamment économique. C'est cela aussi remettre l'humain au centre.

Nous demandons donc l'adoption au niveau Belge et au niveau européen d'un vrai pari sur l'intelligence des citoyens d'un vrai pacte qui concentre l'investissement public avant tout sur la formation, l'éducation, la recherche avec des objectifs chiffrés ambitieux tant en objectifs à atteindre qu'en moyens à affecter par l'ensemble des pouvoirs publics et privés.

## **3 Conclure un pacte démographique**

Nous préférons au terme lugubre du « vieillissement de la population » le terme optimiste d'« allongement du temps de la vie ». Il s'agit de la révolution la plus passionnante humainement et la plus dangereuse socialement si elle n'est pas préparée et encadrée.

Dans les prochaines années, nous passerons d'un rapport de quatre personnes en âge de travailler pour une de plus de 65 ans à un rapport de deux pour une. Le taux de dépendance des personnes âgées (le nombre de personnes de plus de 65 ans par rapport à celui des personnes âgées de 15 à 64 ans) devrait doubler pour atteindre 54 % en 2050. Nos enfants et petits enfants seront plus que centenaires. Cette révolution entrainera des conséquences importantes sur la soutenabilité de nos système de pensions, sur la santé, l'augmentation des services et des emplois blancs, l'implication et la responsabilité des aînés dans la société, les relations intrafamiliales, la durée de la carrière, le droit des successions, la création d'un nouvel entrepreneuriat de nouvelles demandes de loisirs.

Nous demandons donc que la Belgique, comme l'Europe prépare un « pacte démographique » dès à présent et que, au niveau national, nous en définissions les grandes orientations encore durant cette législature, quitte à ce que les modalités de ce pacte soient précisées lors de la constitution du prochain gouvernement.

## **4 Réinventer le rôle du collectif et de l'Etat**

Le 21ème siècle doit être le siècle du retour des valeurs, du lien social, de la solidarité, de la dimension sociétale de nos choix, des impératifs collectifs au cœur des stratégies économiques et institutionnelles. Si l'on parle de priorité à l'humain, de retour du lien social et de la solidarité, nous savons tous que cela ne sera possible que via le renforcement du rôle collectif de l'Etat et de l'organisation sociale et donc via une réhabilitation de la politique et des Etats, une restauration de la gouvernance publique qui demandera d'abord une gouvernance mondiale forte, basée sur des valeurs fortes, un renforcement de la gouvernance européenne mais aussi et surtout un autre traitement pour la chose publique.

La crise a démontré et démontre des paradoxes inacceptables. Ce sont les Etats considérés antérieurement comme les nains des marchés et de la finance qui sont venus sauver les banques et le marché financier qui se sont endettés pour le faire et pour payer les conséquences sociales et économiques dans leurs propres pays qui se retrouvent, maintenant, sans grande reconnaissance sous la coupe du contrôle de ces agences de notations qui ont failli dans leur rôle et pour lesquelles nous demandons des réformes.

Réhabiliter les Etats, c'est aussi leur permettre, malgré les efforts d'assainissement à faire, de pouvoir retrouver des marges de manoeuvre pour investir dans des politiques collectives et répondre aux priorités que nous évoquons.

Dans notre pays, le travail et l'initiative sont lourdement taxés, ce qui d'un côté renchérit le coût du travail et aggrave le chômage, et de l'autre freine la création d'entreprises et d'emplois. En revanche, la très grande entreprise peut minimiser sa charge fiscale en jouant sur les prix de transfert interne entre ses différentes implantations dans l'UE, privilège interdit aux PME nationales, tandis que la grosse épargne peut se délocaliser dans des paradis fiscaux en Europe ou dans les îles.

Revenir à une taxation raisonnable et équitable des profits des grandes entreprises et des grosses fortunes, de manière à alléger la pression fiscale sur les salaires, surtout des moins qualifiés, et sur les PME innovantes, est un impératif de stabilité financière, d'efficacité économique et de justice sociale. C'est toutefois très difficile sinon impossible sans un niveau élevé de coordination internationale et européenne : avec le G20, il nous mettrait les paradis fiscaux sous une stricte tutelle ; avec l'UE, il nous faut harmoniser l'impôt sur les facteurs mobiles que sont la grande entreprise et l'épargne financière. Le passage au marché unique (1992) et à l'euro (1992) ont en effet considérablement amélioré la mobilité des entreprises et de l'épargne financière au sein de l'UE, ce qui leur permet de se livrer à un arbitrage fiscal en choisissant leur lieu de résidence fiscale.

En matière d'épargne, le précompte libérateur et l'échange d'informations entre Etats-membres sur les revenus des obligations ont marqué des avancées importantes dans le prélèvement effectif de l'impôt. Mais il subsiste de nombreuses failles dans la réglementation qui sont exploitables par les contribuables très fortunés, notamment grâce au recours aux paradis fiscaux y compris au sein de l'UE. En revanche, faute d'une harmonisation de l'assiette et des taux de l'impôt sur les sociétés, la concurrence fiscale entre Etats a abouti depuis vingt ans à un glissement des taux de taxation de 35% vers 25% sur les profits des entreprises. Mais le prélèvement effectif est bien inférieur pour

les entreprises transfrontalières : il est tombé entre 15 % pour les grandes entreprises voire à 5%, en particulier pour les grandes banques.

Il faut en finir avec ces privilèges fiscaux qui grèvent nos finances publiques et surtout créent une différence de traitement injustifiable entre rente financière, profits et salaires, et entre multinationales et PME.

Jusqu'ici l'UE, particulièrement depuis l'élargissement à l'Est, mais déjà avec l'Irlande, qui ont les uns et les autres, joué sur leur faible niveau de taxation pour attirer des entreprises étrangères, n'a pas réussi à entreprendre une harmonisation de la fiscalité des entreprises. Trois motifs en sont donnés : la concurrence fiscale est bonne car elle empêche les Etats d'augmenter les dépenses publiques ; la souveraineté des Etats justifie que l'harmonisation fiscale soit soumise à l'unanimité et au veto, ce qui revient à la rendre impossible ; enfin il ne faudrait pas taxer deux fois l'épargne, d'abord au niveau du salaire et du profit, et ensuite au niveau des revenus de l'épargne proprement dite.

Le résultat est aberrant : les Etats confrontés à la crise financière la plus sévère de l'après-guerre manquent cruellement de ressources ; l'écart de traitement entre capital et travail, entre la très grande et la petite épargne, entre les portefeuilles financiers de taille différente, entre les grandes entreprises et les PME, etc., devient de plus en plus intolérable. Il ne s'agit pas de prélever un impôt sur la fortune qui présenterait plus d'inconvénients que d'avantages. Il s'agit d'instaurer une fiscalité raisonnable et équitable sur toutes les sources de revenus.

Il est temps que l'UE s'attaque sérieusement à la concurrence fiscale que sa propre intégration contribue à aggraver. Le bien commun européen doit transcender les rivalités entre Etats. La souveraineté fiscale des Etats est d'ailleurs devenue illusoire puisqu'ils n'ont plus d'autres ressources que se livrer à une course au moins disant pour attirer l'investissement étranger ou prévenir l'exode des entreprises. Il est temps que l'UE inscrive en-tête de son agenda, la création d'un espace fiscal souverain et harmonisé pour les facteurs mobiles en Europe.

Compte tenu de l'énorme difficulté de l'entreprise, je propose de procéder selon deux voies parallèles : d'un côté amener la Commission à déposer immédiatement un projet de base harmonisée sur l'impôt des sociétés et convaincre le Conseil de la faire adopter rapidement en recourant, si nécessaire, à la procédure de coopération renforcée rassemblant au moins 9 pays ; de l'autre l'inviter à produire immédiatement un livre blanc sur la fiscalité des facteurs mobiles dans l'UE de manière à ouvrir le débat sur la souveraineté financière des Etats, l'efficacité, l'équité et l'assainissement financier post-crise.

Le rapport Monti sur le marché intérieur attendu pour avril va rouvrir ce débat, mais sans doute par la voie minimaliste de la coordination fiscale plutôt que de l'harmonisation fiscale. La gravité de la crise justifie une ambition plus forte.

### III. LA NOUVELLE METHODE DE GOUVERNANCE DES REFORMES : UNE STRATEGIE EU 2020 ET UNE STRATEGIE BE 2020

Nous devons nous doter d'une stratégie de changement à long terme et en dessiner les principaux objectifs sélectifs dès à présent.

Nous devons profiter de la discussion qui vient à point nommé sur la stratégie EU 2020 non seulement pour être ambitieux, alternatifs et innovants mais également pour imposer la même démarche et la même méthode au niveau Belge

#### 1. Une réelle stratégie nouvelle : EU 2020

Tout d'abord au niveau européen, nous devons changer de méthode si nous voulons avoir dans les mains la force et l'indépendance du changement et de l'efficacité. Les décisions des prochains mois devant adopter *in fine* la nouvelle stratégie européenne seront cruciales et elles ne semblent guère mobiliser suffisamment tant les citoyens que le monde politique national. Or elles seront décisives pour notre capacité de remettre en cause certains modèles et de développer de nouvelles politiques de déploiement économique, durable et humain et éthique.

Sans une autre méthode, nous pourrions difficilement atteindre des objectifs de changement uniformes et efficaces.

Nous demandons, au cdH, l'émergence d'une toute nouvelle gouvernance de l'Union **renforcée** plus concrète, plus ciblée, plus contraignante, plus coordonnée et plus ambitieuse.

La gouvernance doit se baser sur les éléments suivants :

- 1. Adopter une stratégie de développement de la société européenne intelligente, humaine, innovante durable et généreuse ;
- 2. Fixer des objectifs chiffrés, ambitieux, ciblés et contraignants tant en ce qui concerne les objectifs à atteindre qu'en ce qui concerne les moyens à y affecter pour les politiques prioritaires : emploi, climat, formation, recherche, éducation, cohésion sociale, égalité homme femmes, diversité ;
- 3. Renforcer la coordination entre les politiques régionales et fédérales tout en gardant les compétences et rôles respectifs, et donc fédérer et non plus morceler, le travail des conseils européens pour permettre une vision transversale qui allie les trois piliers de la dimension économique, environnementale et sociale sans donner le leadership, comme c'est le cas actuellement, à la seule logique de l'Ecofin chargé des questions financières. L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie UE 2020 ne peut reposer sur un seul Conseil mais sur l'ensemble des filières concernées. A l'instar du conseil ECOFIN, le conseil EPSCO devra rédiger des messages clés en vue du Conseil européen de printemps Parallèlement, il convient de renforcer les coordinations entre les différents comités spécialisés concernés
- 4 Imposer des méthodes d'évaluations constantes ;
- 5. Renforcer la coordination entre Etats membres, ainsi que l'apprentissage mutuel et les *peer review*, notamment en matière d'emploi, puisque 25% des mesures en matière

d'emploi prises par les gouvernements ont des impacts transfrontaliers et pourraient neutraliser les mesures prises dans les autres Etats membres ;

- 6. Trouver des recettes propres via par exemple une taxe carbone pour les produits importés en provenance de pays ne respectant pas à l'avenir les nouvelles règles en matière environnemental ou via la mise en place de taxes uniformes sur les flux financiers ou le secteur bancaire nouvelles pour l'Union afin de financer les plans des nouvelles politiques prioritaires ;
- 7. Immuniser d'une certaine manière des logiques d'assainissement imposées les investissements dans les politiques considérées comme prioritaires ;
- 8. Réformer les fonds structurels pour les rendre plus souples et plus efficaces et mieux ciblés sur les nouveaux objectifs estimés comme prioritaires.

## **2. Une réelle stratégie nationale : BE 2020**

Je pense que nous devons nous appliquer en Belgique la stratégie et la méthode que l'on demande au niveau européen. Nous sommes arrivés en Belgique à un moment de la crise financière et économique qui demande que l'on se penche désormais sur les orientations des grandes réformes qui sont nécessaires à la société belge :

- une alliance emploi environnement
- un plan d'investissement massif dans le capital humain
- un pacte démographique pour faire face à l'allongement du temps de la vie et le rendre soutenable budgétairement et harmonieux humainement
- un plan de déploiement économique
- un système modernisé et renforcé de sécurité sociale et de cohésion sociale
- un projet d'interculturalité réussie
- une réforme institutionnelle équilibrée qui renforce le fédéralisme de coopération et oublie le fédéralisme de compétition et considère les institutions comme des outils au service des politiques et des gens et non comme des fins en soi. Le climat plus détendu du moment sur ce plan est sans doute propice pour quelques avancées collectives, modérées et consensuelles dans les semaines qui viennent.

Ces grands projets demandent une conjonction de décisions, d'efforts, de synergies et de coopération à la fois entre les responsables politiques et les partenaires sociaux et à la fois entre le fédéral et les régions.

C'est pour cette raison que je plaide pour que, dans les semaines qui viennent, l'ensemble des partenaires visés acceptent d'entrer, dans une logique de participation et selon une méthode à définir, à l'élaboration d'une stratégie commune claire et concrète, sur 10 ans, divisée en deux périodes de 5 ans, chargée de donner un projet et un avenir à notre société nationale. Nous devons établir en quelque sorte un plan d'action de la Belgique qui s'intègre dans la stratégie européenne et donne une stabilité qui traverse les majorités et les gouvernements et constitue la base incontournable pendant la période de référence de tous les programmes de gouvernements. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions avoir la continuité et donc l'efficacité des procédures de réformes. Le cadre peut en partie être déjà tracé en 2010 et la stratégie plus complète impliquant de grandes réformes législatives et de grandes concrétisations devraient être affinées à l'occasion du prochain gouvernement.

Nous proposons donc une méthode de gouvernance identique :

- 1. Adopter une stratégie de développement de la société innovante ;

-2. Fixer des objectifs chiffrés, ambitieux, ciblés et contraignants tant en ce qui concerne les objectifs à atteindre qu'en ce qui concerne les moyens à y affecter pour les politiques prioritaires et ce parfois au-delà des objectifs européens quand cela est nécessaire ;

-3. Renforcer la coordination entre les politiques régionales, communautaires et fédérale ;

- 4 Imposer des méthodes d'évaluations constantes.

En choisissant cette méthode la Belgique se donnerait de la maturité et surtout de l'efficacité en permettant à chaque niveau de pouvoir dans l'autonomie de ses compétences et selon ses choix propres de poursuivre des objectifs et une stratégie commune sur les éléments prioritaires de développement.

Sur ce point, il me semble que deux éléments pourraient se concrétiser au plus tôt :

1. Discuter d'une alliance emploi et environnement avec d'une part les partenaires sociaux et d'autre part les Régions, Communautés et l'Etat fédéral pour se fixer des objectifs ambitieux en matière de plan pluriannuel chiffré en matière d'isolation des parcs immobiliers publics et privés, en matière de création d'emploi et de nombre de constructions passives ;

2. Conclure un pacte belge d'investissement sur l'intelligence et la formation comprenant des objectifs chiffrés et le cas échéant des renforcements des coordinations pour y arriver.

## IV. CONCLUSIONS

Pour conclure, et pour porter ce projet nous avons plus que jamais besoin d'une force humaniste telle que le cdH.

Le cdH, c'est bien plus qu'un parti situé à un moment donné de l'histoire, c'est bien plus que la gestion immédiate de nos communes, de nos Régions, de notre pays, c'est bien plus que la réponse constante à une actualité en agitation permanente, bien plus que la préparation des élections ou des négociations.

Le cdH, c'est avant tout une **exigence**, celle des valeurs d'altruisme, de générosité, de solidarité, de responsabilité, d'excellence personnelle, de vie intérieure, de morale collective.

Le cdH, c'est avant tout un **combat permanent** contre l'individualisme effréné d'une civilisation qui oublie trop souvent ce que disait Malraux : « *Une civilisation de l'homme seul ne dure jamais longtemps* ». Le cdH, c'est avant tout un combat contre le matérialisme, l'appât du gain, la société du profit à tous prix, un combat contre la société de la consommation érigée artificiellement en priorité collective, contre le culte du plus beau, du plus jeune, du plus riche, du plus voyant, du plus vite.

Le cdH, c'est aussi et surtout un **idéal**, un cap d'actions, un projet de sens de la vie, une nécessité de remise en question permanente et de modestie, un cri du cœur, une capacité d'indignation, de réformisme radical et d'évolution permanente, c'est un idéal de respect et de tolérance, d'ouverture à l'autre quels que soient son passé, sa culture, sa langue, son statut social, ses convictions philosophiques ou religieuses.

Le cdH, c'est enfin le besoin de **rigueur et d'éthique**, de normes collectives et d'interdits relatifs à ce qui peut dégrader l'humain, c'est le refus de la facilité et du laxisme moral, la condamnation de la violence, de l'oubli du sens de l'effort et des choses simples, naturelles, profondes.

Tous ces mots semblent aller de soi quand on les lit, mais ils sont loin d'aller de soi quand on doit les vivre, les porter au quotidien.

Ils ne sont pas faciles, ils ne sont pas confortables, ils ne sont pas toujours atteignables, ils ne se contentent jamais du conformisme de l'ordre établi. Ils demandent du courage, ils exigent d'aller parfois à contre-sens des opinions et des codes collectifs.

\*

\* \* \*